



**Programme pour la promotion des
énergies renouvelables, de
l'électrification rurale et de
l'approvisionnement durable en
combustibles domestiques**
– PERACOD II



Termes de référence enquêteurs

Implémentation des enquêtes de ménages pour les composantes
« Électrification rurale Sénégal » et « Foyers améliorés Sénégal » du
PERACOD dans la région du Bassin Arachidier

1. Contexte

Pour apporter des réponses à la problématique de l'approvisionnement durable en énergie de la population rurale, le Sénégal, avec l'aide de la coopération technique allemande (GTZ), a mis en place un Programme de promotion de l'électrification rurale et l'approvisionnement durable en combustibles domestiques (PERACOD). L'objectif de ce programme est de réduire significativement la consommation de bois en favorisant la diversification des combustibles domestiques et la diffusion de technologies économiques tels que les foyers améliorés. Depuis cinq ans, le PERACOD intervient au plan national mais aussi, à travers ses antennes régionales, au niveau des zones rurales dans le Bassin arachidier, à Dakar, en Casamance et dans la région de Saint-Louis.

Dans le cadre des ses volets « Électrification rurale Sénégal » (ERSEN) et « Foyers améliorés Sénégal » (FASEN), le PERACOD et des bailleurs de fonds ont mandaté l'institut de recherche allemand RWI pour conduire des enquêtes de base et des études d'impacts socio-économiques pendant le dernier trimestre de 2009. RWI a déjà capitalisé d'amples expériences dans le domaine de la réalisation d'études socio-économiques dans différents pays africains comme le Ruanda, le Bénin, Mozambique et Ghana.

L'horizon temporel estimé du Programme PERACOD est de 12 ans (01-01/2004 à 31-12/2015), subdivisé en 3 phases de 4 ans. C'est sur cette trame que l'enquête sera mise en place dans des villages de la première et deuxième phase. Notamment, on va enquêter trois types de villages différents :

- a. villages de moins de 500 habitants de la première phase de ERSEN (ERSEN 1) où des systèmes solaires individuels (*Solar Home Systems* (SHS) en anglais) sont déjà installés ;

- b.* villages de moins de 500 habitants de la deuxième phase de ERSEN (ERSEN 2) où il est prévu d'installer des systèmes solaires individuels ;
- c.* villages de plus de 500 habitants ERSEN 2 où il est prévu d'installer des centrales hybrides solaire-diesel associée à un réseau de distribution décentralisée.

Les données de ces trois types de villages seront utilisés pour trois buts principaux :

- (i) analyse de l'impact de l'électrification par SHS (comparaison des villages de type *a* vs. *b* et *c*)
- (ii) récolte de données de base pour une analyse de l'impact des foyers améliorés ex-post dans une année (enquête de base dans les villages de type *b* et *c* en même temps qu'une distribution randomisée de foyers améliorés)
- (iii) récolte de données de base pour une analyse de l'impact ex-post de ERSEN 2 (enquête de base dans les villages de type *b* et *c*)

2. Objectifs

L'objectif de la mission des enquêteurs est de collecter sur le terrain des données permettant de caractériser de manière fiable, les conditions de la vie des ménages, leurs habitudes d'utilisation d'électricité et de cuisson en particulier et l'impact de l'électrification rurale et des foyers améliorés.

3. Tâches principales

Réalisation d'interviews au niveau de ménages au Bassin Arachidier en utilisant les questionnaires développés par RWI. Il sera appliqué un questionnaire avec une partie sur l'électricité dans les villages du type *a* (Questionnaire « ERSEN »). Un deuxième questionnaire incluant aussi une partie sur la cuisson servira dans les villages du type *b* et *c* (Questionnaire « ERFASEN »). Les enquêteurs seront obligés d'assurer la mise en œuvre appropriée de la méthodologie adoptée par le PERACOD et le RWI.

4. Organisation

La durée totale de la prestation pour chaque enquêteur est de 13 jours. Les enquêteurs suivront un planning de travail défini par le superviseur. Un planning préliminaire est donné en Annexe.

Au début de l'enquête, les enquêteurs seront assignés à un de deux groupes de travail pour toute la durée de l'enquête. Néanmoins, il pourra être demandé de manière exceptionnelle à certains enquêteurs de changer d'équipe.

Les enquêteurs sont tenus d'être ponctuels et disponibles pour l'administration des questionnaires dès le début de leur mandat.

Les enquêteurs seront encadrés par des superviseurs du RWI. Ces derniers sont chargés d'assurer un bon déroulement de l'enquête et la qualité des données recueillies. La qualité comprend l'intégrité et l'exactitude des données collectées. Les superviseurs récolteront les questionnaires complétés au cours de la journée et s'assureront de la validité des données recueillies. En cas de questionnaires déficitaires, il sera demandé aux enquêteurs de les corriger, et si nécessaires aussi de revisiter les ménages.

En cas de question sur l'administration des questionnaires, l'enquêteur devra se rapprocher de son superviseur pour éviter toutes erreurs.

De plus, chaque enquêteur est responsable de la saisie de ses questionnaires. Les données digitalisées devront être envoyés aux superviseurs de RWI pendant deux semaines.

Le RWI se réserve le droit de suspendre la mission d'un enquêteur à tout moment pour des motifs qui lui sont propres. Dans ce cas, l'enquêteur sera indemnisé au prorata du temps effectué.

Le déplacement sur site sera assuré par le RWI. A la fin de la journée d'enquête, le véhicule ramènera les enquêteurs à leurs points de départ.

Chaque enquêteur sera indemnisé à hauteur de dix-sept mille (17 000) FCFA par jour de la formation et d'enquête sur le terrain. Pour la saisie les enquêteurs seront remboursés par questionnaire digitalisée : à hauteur de deux mille quatre cent (2 400) FCFA pour le questionnaire « ERSÉN » et deux mille sept cent (2 700) FCFA pour le questionnaire « ERFASÉN ». Pour chaque jour de voyage et repose, les enquêteurs recevront un montant forfait de cinq mille (5 000) FCFA.

Le paiement est effectué à la fin de chaque semaine.

Annexe

Dates indicatives de l'enquête

Formation :

Novembre 15 (1 jour)

Enquêtes :

Novembre 16 jusqu'à Novembre 21 (6 jours)

Novembre 22 jusqu'à Novembre 26 (4 jours)

Jours de Voyage :

Novembre 27 (1 jour)

Jours de Repos :

Novembre 22 (1 jour)